

Réf: Dossier 437719

Avis de constitution

SOCIETE « ENNKA »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE FEH KESSE ORIBAT,
Lot 957, Ilot 117

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 12/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENNKA »

Objet : La consultance,
Développement de solutions logicielles,
La formation,
Installation d'infrastructures réseaux et
informatiques,
La vente de matériels informatiques et réseaux,
Cyber sécurité ,
Intelligence Artificielle,
BTP.
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.
- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE FEH KESSE ORIBAT,
Lot 957, Ilot 117

Dirigeant(s) M KOUADIO YAO RICHARD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04279 du 01/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53709/GTCA/RC/2025 du 01/09/2025

